



Diffamation et calomnies : préjudice moral

Par Visiteur

Bonjour, j'ai un souci avec une personne qui colporte à qui veut l'entendre des calomnies et des paroles diffamatoires du type: voleur, escroc, sous-merde, pd et j'en passe... et qui porte atteinte à ma vie privée.
j'étais entrepreneur du bâtiment et ce monsieur m'a tellement fait mauvaise pub sur des propos non fondés que j'ai jamais pu travailler dans mon secteur mais toujours en régions parisiennes.
j'ai deux témoins qui ont assisté aux toutes dernières insultes datées du 11/08, insultes en tous genres tant sur le plan professionnel que vie privée.
je ne supporte plus ces propos qui me sont répétés par bcp de personnes de mon entourage.
comment puis-je faire pour clouer le bec à cette personne.
porter plainte pour diffamation et calomnie??
aidez moi svp cette situation est invivable pour moi... même si cette affaire n'est pas importante au niveau juridique je peux vous dire qu'elle l'est pour le préjudice moral.
j'attends votre réponse avec impatience!!

cordialement

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Vous pouvez tout à fait porter plainte pour injures et diffamation auprès de la gendarmerie ou bien du commissariat.
Ceci étant et bien que je comprenne tout à fait les dommages que peuvent vous causer les propos de ces personnes, ces infractions sont des contraventions de la 1^o classe et sont donc passibles d'une amende de 38 euros.

Cordialement

Par Visiteur

Je vous remercie pour votre réponse rapide!
je me doutais bien que ce genre d'affaire qui pourtant font énormément de tort à la personne qui subit ces calomnies et propos diffamatoires et qui en clair pourrie la vie, n'aboutit pas à grand chose... et que cette personne peut continuer à balancer son venin en toute impunité...
merci quand même
cordialement

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

J'en suis vraiment navrée.
Ceci étant si le montant de l'amende n'est pas à proprement parlé dissuasif cela est toujours désagréable d'être convoqué au commissariat et de devoir se défendre.
Peut-être que cela suffira à ce monsieur pour lui faire cesser ses agissements.

Cordialement